

BAROMÈTRE 2025 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2024 RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





Introduction

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2025, basée sur les données de l'année 2024 (arrêtées au 31 mars 2025).

Au niveau national, 72 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 88 % agissant à l'échelle régionale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la contribution des postes Fonjep à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales (ZFRR). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région est disponible sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (« Guid'asso », « Culture », « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZFRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 743,00

Nombre d'associations bénéficiaires : 567

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 764

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 393 059,50 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

Département	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
16 - Charente	35	49.5	377 901,00 €	5 000,00 €
17 - Charente Maritime	53	71	523 010,00 €	0,00 €
19 - Corrèze	32	47	351 024,00 €	36 458,00 €
23 - Creuse	30	40	286 858,50 €	0,00 €
24 - Dordogne	32	40.5	310 440,00 €	0,00 €
33 - Gironde	116	151.5	1 094 931,98 €	0,00 €
40 - Landes	26	44.5	329 843,00 €	0,00 €
47 - Lot et Garonne	31	43.5	324 619,00 €	0,00 €
64 - Pyrénées Atlantiques	64	72	545 057,00 €	112 468,00 €
79 - Deux-Sèvres	40	56	418 493,00 €	0,00 €
86 - Vienne	61	67.5	466 701,00 €	0,00 €
87 - Haute Vienne	47	60	478 943,50 €	0,00 €

(*) La part des collectivités mentionnée ici ne concerne que les montants inscrits dans les conventions tripartites conclues entre les collectivités, les associations et le Fonjep.

1 CARACTÉRISTIQUES DES 567 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association locale	76,90%
Tête de réseau départementale	11,46%
Association régionale	4,59%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	4,59%
Association nationale	2,12%
Tête de réseau nationale	0,18%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	47,70%
De 5 à 9 salariés	21,45%
De 10 à 19 salariés	15,43%
De 20 à 49 salariés	12,59%
De 50 à 199 salariés	2,13%
De 200 à 499 salariés	0,71%

1.3 Nombre de bénévoles

	Nombre
Nombre de bénévoles total	23 069,00
Nombre de bénévoles moyen	41,00
Nombre de bénévoles médian	20,00
Nombre d'ETP total	3 020,00
Nombre moyen d'ETP par association	5,00

2 PROFIL TYPE DES 764 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Homme	37,25%	39	5
Femme	62,75%	38	3

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	49,68%	69,92	30,08
Bac +2 (III)	32,95%	61,66	38,34
Niveau bac (IV)	14,32%	47,06	52,94
BEPC/BP (V)	2,53%	29,17	70,83
Inférieur au BEPC (VI)	0,53%	60,00	40,00

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 567 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	1,06%
Nationale	2,82%
Interrégionale	1,59%
Régionale	13,58%
Départementale	32,98%
Intercommunale	28,40%
Communale	11,29%
Quartier	6,17%
Autre	1,94%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	67,76%
Adultes (25-65 ans)	9,29%
Jeunes (16-24 ans)	7,22%
Public spécifique	6,48%
Enfants (6-15 ans)	6,42%
Familles	1,83%
Petite enfance (0-5 ans)	0,84%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,14%
Personnes handicapées	0,03%

194 postes sur 743 sont attribués à des associations implantées en QPV

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 342,99 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	4 411,79 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 250,39 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 057,02 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	3 830,18 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	16.46%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	13.22%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	16.84%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	17.77%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	14.66%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	336,50
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	81,00
Ministère de la Ville. Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	97,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	108,50
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	11,00
Ministère de la Culture	7,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	102,00

Sont décomptés ici les postes Fonjep attribués aux associations dont le siège est situé dans la région.

**COMITÉ RÉGIONAL
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE**

Délégué régional

DOMINIQUE NIORTHE

RÉSEAU CEMEA NOUVELLE AQUITAINE

DNIORTHE@CLUB-INTERNET.FR

06 26 94 88 63